FAŸ-LÈS-NEMOURS infos

le magazine municipal de votre village

2021 - 2e semestre

sommaire

ACTUALITÉS pages 2 à 5

TRAVAUX page 6

ENVIRONNEMENT page 7

PATRIMOINE page 8

PROJETS pages 8 à 10

CULTURE, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS pages 11 & 15

LA PAROLE À NOS ENTREPRENEURS page 15

URBANISME page 16

FAŸ-LÈS-NEMOURS infos
le magazine municipal de votre village

N°4 - 2e semestre 2021
Directeur de la publication : Christian Peutot
Rédactrice en chef : Marie-Hélène Héliot-Guindre
ont collaboré à ce numéro : Hanspeter Badja, Marion Barrois, Bernard Brun, Reine Duval, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Isabel Maranhao, Christine Martin-Migliorelli, Romain Migeon, Gilbert Pavie, Christian Peutot, Carine Redon, Corinne Rousteau, Hélène Suarez
Photos : Florent Chamault, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Romain Migeon, Christian Peutot , Carine Redon.
PAO & Impression : CréadesignLP 06 79 21 16 14
Quantité : 300 exemplaires
Ce magazine est consultable en ligne.

La reproduction même partielle de ce document est interdite sans l'accord préalable.
Les textes contenus dans la rubrique «Tribune libre» n'engagent que leurs auteurs.

www.fay-les-nemours.fr

mot du maire

Je m'associe à tout le Conseil municipal pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël et une bonne année 2022.

Ce journal a été tout nouvellement remaquetté par suite du départ en retraite de nos imprimeurs faÿssiens Mme et M. Lamouline. Ces derniers nous ont accompagnés durant de nombreuses années et je souhaitais leur rendre hommage pour le travail de qualité qu'ils ont toujours fourni.

Nous vous présenterons, dans ce nouveau numéro du ***Faÿ-lès-Nemours Infos***, le travail de toute l'équipe municipale et la vie de nos associations qui se remettent de cette interruption d'activité forcée, souvent mal vécue. Vous trouverez ainsi le retour des animations d'ALA, celles du centre équestre de la Coulée aux chevaux et du club photos Un-clic mais également l'activité des chasseurs.

Cela fait beaucoup de bien de se retrouver de nouveau entre habitants du village autour d'un repas ou d'un spectacle comique. Cela a été le cas lors d'animations proposées par l'équipe municipale : pièces de théâtre, fête du voisinage, après-midi convivial pour la distribution des colis de nos anciens.

La vie sociale et politique (vie de la cité) a aussi amené à l'organisation de deux réunions publiques. L'une d'elles a eu lieu le 13 octobre et a abordé différents sujets comme la présentation du projet éolien avec explication de la position défavorable du conseil et celle des différents travaux en cours ou en projets.

Dans ce numéro, nous aborderons le déploiement de la fibre optique. Sa concrétisation sur nos différentes communes est une réelle satisfaction pour tous. Elle l'est particulièrement en ce qui me concerne car elle vient récompenser 11 ans d'investissement personnel, notamment grâce à une réélection au bureau de Seine-et-Marne Numérique du Syndicat départemental et, pour cette même compétence, au niveau de la Communauté de communes en tant que 3e Vice-président.

La commercialisation se fera aux environs du mois de mars.

Nous ferons également un retour sur l'ensemble des travaux réalisés dans le village : ils sont nombreux en ce moment, entre l'enfouissement des réseaux, l'implantation du mât pour la téléphonie mobile, les constructions de maisons dans le lotissement du parc qui ont débuté, les travaux du bâtiment C4 qui se concrétisent à grand pas, l'aménagement de la mairie et de ses annexes et l'aire de jeux pour enfants à Carrouge, etc.

Nous projetons aussi la création et l'aménagement de trottoirs rue Grande 2023-2024 (deux phases de travaux sur deux exercices budgétaires).

Nous essayons, quand les Fayssiennes et Fayssiens rencontrent un problème (comme cela a été le cas le 20 octobre, lors de la tempête qui a provoqué des chutes d'arbres sur une toiture) d'aider les personnes concernées grâce à l'intervention du service d'aide sociale communal.

Enfin, nous sommes heureux de vous inviter aux **vœux du Maire et du Conseil municipal, samedi 15 janvier à 11h**. Nous inaugurerons le lotissement, en présence de Monsieur le Préfet, dans la même matinée, permettant à nouveau de se rencontrer.

Nous vous souhaitons encore d'excellentes fêtes de fin d'année et vous renouvelons nos vœux pour une belle et bonne nouvelle année 2022 !

Christian Peutot

Maire
3e Vice-président à la C.C.P.N.
Président du SIAEP

Bien cordialement,

RÉUNION PUBLIQUE - 13/10/2021

Plus de soixante personnes étaient présentes lors de cette réunion publique où le Conseil municipal a pu évoquer de nombreux sujets (après une trêve pandémique non souhaitée).

Il était important que les élus fassent un point d'étape après une année et demie d'exercice du mandat et surtout puissent expliquer leur position concernant un projet éolien sur la commune.

J'ai présenté le projet, puis développé l'ensemble des actions menées après le vote défavorable à l'unanimité (sauf élus concernés) en Conseil municipal.

Un argumentaire a aussi été développé afin de bien préciser pourquoi l'équipe municipale était contre ce projet :

> L'éolien n'est pas écologique si l'on tient compte de l'intermittence de ce moyen de production (non-production les ¾ du temps) compensée par les centrales thermiques.

> Économiquement, l'éolien coûte aux contribuables par des taxes CSPE, TIPPE mais aussi en dévaluant la valeur immobilière de leurs biens (30 à 40%).

> Sur le plan sanitaire, une étude est souhaitée par l'Agence de santé publique ANSES concernant les effets sur l'homme et les animaux.

> d'autres arguments ont également été abordés ce jour…. Mme Bridet, Maire d'Obsonville et Mr Olivier Boer, Président de l'association de défense de l'environnement ADESO77, étaient présents pour évoquer les actions mises en place sur la commune mais aussi sur les communes limitrophes comme celles du plateau.

Le Président du GENE présent a pris la parole pour se positionner contre cette fausse solution qui relève du symbole, d'un étendard écologique que certains ont su mettre en avant avec un discours tellement simpliste que la plupart y ont cru ou s'en servent à des fins financières uniquement !

D'autres sujets ont été abordés comme : les travaux d'enfouissement de réseaux, l'Eglise, la création de trottoirs, le déploiement de la fibre optique, le montage du mât pour la téléphonie mobile, les travaux d'aménagement de la mairie et de ses annexes, l'aménagement du parc de jeux pour enfants à Carrouge.

Quelques questions portant sur le ramassage des déchets verts ont été posées.

La réunion s'est terminée à 23 heures.

Christian Peutot

AMÉNAGEMENT DU PARC

Fin 2020, le lotissement de ce terrain communal avait été finalisé. Puis deux permis d'aménager ont permis la mise en vente de vingt lots. Fin 2021, soit seulement un an plus tard, seuls trois lots restent à vendre.

Un important travail d'instruction par la Communauté de Communes et notre commune est réalisé chaque semaine ainsi que les signatures chez le notaire de promesse et d'acte de vente authentique ensuite. Les premiers travaux de construction de maison ont été initiés après accord sur les permis de construire.

Le bâtiment C4 a été revendu et se trouve en cours de rénovation. Quelques vues du futur bâtiment nous permettront d'entrevoir sa destination basée sur une habitation et l'installation d'une entreprise en sous-sol (atelier, stockage, garage).

Circulation dans le village : depuis le 1er septembre, la rue de Montivier est désormais en sens unique. Elle n'est accessible qu'à partir de la rue Grande

Christian Peutot

TEMPÊTE - 20/10/2021

De fortes rafales de vent se sont abattues sur notre village une bonne partie de la nuit causant des dégâts nombreux chez des particuliers comme sur les arbres de la commune.
La toiture de la maison de M. Hasard a été touchée par la chute d'arbres provenant du parc du château.
Des câbles ENEDIS et la fibre ont été distendus.
Le bas du parc n'a pas été épargné où un bel arbre s'est fendu en deux.
Les agents communaux ont été mobilisés pour ramasser beaucoup de branches cassées et des débris, en particulier rue du Château.

Christian Peutot

RÉUNION ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - 09/11/2021

Les dispositifs pour des économies d'énergies

Une réunion publique diligentée par l'État s'est tenue le mardi 9 novembre pour présenter les dispositifs existants d'aide financière pour faire réaliser les travaux nécessaires afin de faire baisser le coût énergétique des ménages et de garantir un certain pouvoir d'achat.

L'un des dispositifs les plus connus est ma Prim'rénov, de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Cette prime permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Ils doivent être réalisés par une entreprise Reconnue Garante de l'Environnement (RGE).

Il est possible de cumuler Ma Prime Rénov avec d'autres aides à la rénovation énergétique telles que les Certificats d'économie d'énergie (CEE), l'éco-prêt à taux zéro, le chèque énergie ou encore des aides proposées par les collectivités locales. Attention, la nouvelle prime n'est pas cumulable avec l'aide Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH. Tous les propriétaires et copropriétaires ont droit à ce dispositif. Le montant de la prime dépend de la nature du chantier engagé, de la localisation du logement et du niveau de revenus. Le gouvernement a établi quatre catégories de contribuables. Un barème spécifique est appliqué pour l'Île-de-France.

J'ai présenté le service unique de rénovation énergétique de la CCPN, notre communauté de communes, émanant du plan climat air énergie territorial. Ce dispositif est un guichet comprenant un conseiller dédié à tous les habitants, les élus, entreprises, commerçants de la CCPN. Cette personne saura vous conseiller sur l'ensemble des dispositifs d'aides de l'Etat avec les conditions et démarches à réaliser pour entreprendre l'ensemble de vos projets de réduction de la consommation énergétique. Ce service s'appuie sur l'ingénierie de Seine et Marne Environnement et bénéficie déjà à 18 des 23 communautés de communes du département. L'affiche jointe vous permet d'avoir le numéro de téléphone et le courriel du service à joindre en direct.

À la suite de ces exposés, quelques questions ont été posées aux animateurs. La soirée fut achevée par un cocktail dinatoire où tout le monde a pu poser ses dernières questions.

Christian Peutot

QU'EST-CE QUE SURE ?

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de communes du Pays de Nemours (CCPN) a déployé un Service Unique d'aide à la Rénovation Energétique (SURE) à destination de tous ses habitants. La convention de partenariat entre la CCPN et Seine-et-Marne Environnement a été signée le mercredi 10 novembre.
Grâce au déploiement de SURE, la CCPN met désormais à la disposition de tous les habitants l'expertise d'un conseiller pour les accompagner dans leurs projets d'amélioration énergétique, en les aidant notamment à affiner les aspects techniques et à mobiliser les aides financières auxquelles ils sont susceptibles d'être éligibles.
Le conseiller du Pays de Nemours dédié au SURE est joignable au 01 86 29 01 59 / sure@paysdenemours.fr

Cofinancé par les Certificats d'Économies d'Énergie, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et la CCPN, SURE permet aux particuliers, comme aux collectivités et TPE/PME, de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants. Les propriétaires de maisons individuelles désireux de mener à bien des projets ambitieux pourront être accompagnés de la phase de sensibilisation jusqu'à celle des travaux, en synergie avec les différents acteurs de l'habitat : Seine et Marne environnement, ANAH, CAUE, ADIL et FFB. Ces acteurs

travailleront ainsi ensemble dans l'esprit d'un guichet unique. Leur objectif : simplifier les démarches tout en permettant de bénéficier d'approches architecturales, juridiques et financières et en facilitant enfin la recherche de professionnels qualifiés pour réaliser les travaux.

SURE concernera également, à travers des actions de sensibilisation, de conseil, et de suivi, les copropriétaires, les bailleurs mais également les locaux du petit tertiaire.
Consciente de son devoir d'exemplarité, la CCPN bénéficiera également, en articulation avec les services proposés par le SDESM, de conseils pour améliorer la performance énergétique de son patrimoine ; Les entreprises du bâtiment, en partenariat avec la FFB Île-de-France Est, seront, bien entendu, associées à la démarche pour favoriser la mise en œuvre de la transition énergétique sur notre territoire.

Christian Peutot

PRÉ DE CARROUGE

C'est avec bonheur pour les petits et leurs accompagnateurs de tous âges que nous avons fait réaliser cette aire de jeux dans l'ancien terrain communal de Carrouge.
Cette aire comprend 6 jeux de plein air et des bancs. Le total de l'investissement a été subventionné à hauteur de 80% par le département et la participation d'Akuo à un projet communal (convention de partenariat acceptée par les élus dans le cadre du déploiement d'un câble sur toute la commune reliant les éoliennes de Beaumont du Gâtinais au poste sources R.T.E. de Faÿ-lès-Nemours).
> L'entreprise Tinet a réalisé la sous-couche de stabilisation du terrain et a drainé cette partie en zone inondable.
> L'entreprise Kompan a posé les jeux.
> L'entreprise S.J.E. s'est chargée des sols amortissants de couleurs, en deux épaisseurs.
> L'entreprise Desjardins a posé les clôtures en novembre.
Le coût global de cet espace avoisine les 100 000 €TTC en incluant les travaux de clôtures des jardins partagés, du bornage par le géomètre, et de création d'un branchement d'eau. Le reste à charge pour la commune est de 20 000 €.
Nous espérons que cet équipement sera bien utilisé et apportera joie et détente à nos petits Faÿssiens comme à nos jardiniers réunis en association.

Christian Peutot

COVID : FAITES VOUS VACCINER !

Vaccin COVID-19 TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Moderna	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	**J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité** →	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations →	***Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel***	
18 à 64 ans inclus	**J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen** →	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité →		
	Dans toutes les autres situations →	***Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel***	
65 ans et plus	**Quelle que soit ma situation** →	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	✓ **Je reçois une dose de rappel** • Centre de vaccination • Mon lieu de soin • Mon lieu d'hébergement (EHPAD et USLD)

• Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).

• Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

• Les personnes ayant eu la Covid-19 après un schéma vaccinal complet ne sont pas éligibles au rappel.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : *www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19*

Le Centre de vaccination Covid-19 du Pays de Nemours est situé 135 Route de Moret, à Nemours. Les rendez-vous se prennent sur DOCTOLIB.

Même vaccinés, continuons à appliquer les mesures de prévention qui permettent de faire barrage à la Covid-19 : maintenir une distance physique avec autrui, porter un masque, bien ventiler les pièces, éviter les rassemblements, se laver les mains, tousser dans son coude ou un mouchoir.

POUR RESTEZ BIEN INFORMÉ

La page d'accueil de notre site Internet totalise 17 454 pages vues en 12 mois, soit une moyenne de 1 455 pages par mois.
N'hésitez pas à le consulter et accédez aux principaux formulaires administratifs téléchargeables en ligne et à consulter le **guide des droits** et des **démarches des particuliers.** Si vous ne l'avez déjà fait...

Hanspeter Badja

Abonnez vous à la page Facebook du village pour connaître les dernières actualités.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Comme nous l'avons évoqué sur nos différents supports de communication, les travaux rue de l'Eglise et rue de Chaintreauville ont débuté début octobre.
Les réseaux basse tension, éclairage public et la fibre optique seront enterrés de façon à ne plus voir de câbles et de poteaux inesthétiques et dangereux, en cas de fortes rafales de vent.
Les candélabres seront les même que ceux posés dans le parc pour une question de prix et d'homogénéité sur tout le village.
Une petite réunion publique sur place, rue de l'Eglise face au N°16, a eu lieu, le 8 septembre dernier. Elle a permis de rencontrer le plus possible de riverains, d'échanger avec eux et de répondre à toutes les interrogations concernant leur raccordement.
Les travaux de génie civil avancent bien. La route de Chaintreauville aura été coupée début novembre pour enfouir les 4 fourreaux nécessaires entre cette dernière et le début de la rue du château.
Le ramassage des déchets a été organisé avec le SMETOM pour que chaque habitant puisse bénéficier de la collecte.
Nous vous remercions de votre bienveillance malgré la gêne occasionnée.

Christian Peutot

INSPECTION DU MUR

Le 5 novembre, l'Agence routière départementale, l'ARD77, accompagnée de son service Ouvrages d'Art est venue inspecter rue Grande le mur de soutènement de la route départementale D118 qui traverse le village.

Une partie du mur a été rénovée en 2004 du côté de l'entreprise de l'entreprise GB Construction, puis en 2012 de l'autre côté du parc communal.
Ce service est également venu à ma demande au 2 rue de Montivier. Cet habitant se plaint, depuis quelques années, d'un délitement du mur de soutènement de D118, car il menacerait de s'écrouler chez lui qui vit en contre-bas de l'ouvrage.

Je remercie les équipes du Département de pouvoir nous aider à résoudre ce délicat problème !

Christian Peutot

SPANC - ASSAINISSEMENT

Cette année, 36 contrôles obligatoires de bon fonctionnement et d'entretien ont été réalisés par nos agents techniques communaux. Ce certificat est valide 5 ans. En 2022, 75 installations seront contrôlées. Vous serez informé individuellement du prochain contrôle par un courrier de la mairie.

Ce contrôle coûte 45€ au propriétaire, sauf pour les microstations pour lesquelles il est demandé de fournir une copie du dernier rapport de contrôle de bon fonctionnement.

Toute nouvelle installation ou rénovation doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie (formulaire disponible sur le site de la ville).

Rappel à l'attention des nouveaux acquéreurs d'une installation d'assainissement non conforme : vous avez l'obligation de réaliser la mise en conformité de votre installation dans un délai d'un an après signature de l'acte d'achat.

La prochaine campagne de vidanges groupées aura lieu au printemps et à l'automne 2022.

Hanspeter Badja

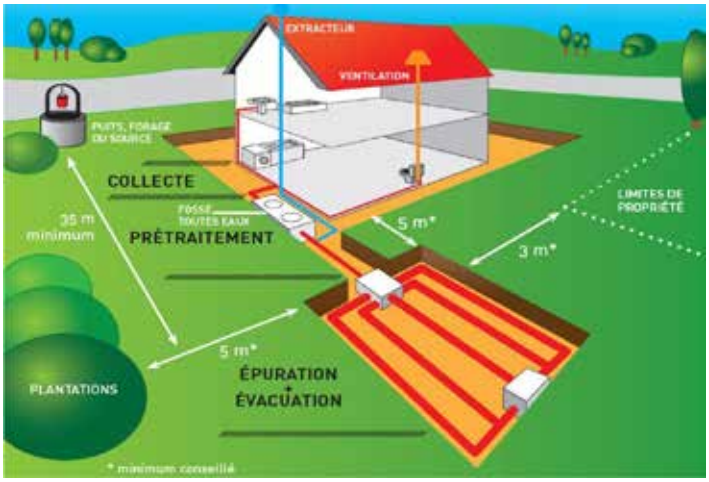

TOUT POUR UN BEL AUTOMNE

Les parterres et les nouvelles jardinières ont été parés de leurs fleurs estivales. L'aboutissement d'un travail réalisé en amont par les employés communaux qui continuent de s'activer pour le plaisir des yeux.

La commune tient à fleurir ses massifs et ses jardinières pour égayer le paysage et inciter les Faÿssiens à faire de même. La municipalité vous encourage vivement à fleurir vous aussi les abords de votre habitation.

Romain Migeon

ÉGLISE SAINT-SULPICE

Après la dernière séquence de travaux sur la toiture du clocher et du caquetoire (tranche 4/4), nous avons eu une période de gestion administrative avant de clore définitivement le marché pour faire le bilan de toutes les modifications de travaux commandités par l'architecte de la direction régionale des affaires culturelles, des surprises au niveau de la charpente du caquetoire qui n'avait pas été prévue à renouveler en totalité ainsi que des travaux prévus mais non réalisés. Je remercie M. Claude Michault qui a assuré le suivi tant technique qu'administratif de cette fin de chantier.

Parallèlement, nous avons lancé la mission de l'architecte pour travailler sur le contrefort droit (face à l'entrée) qui avance anormalement dû à un sol qui se dérobe. D'autres travaux, encore à définir et à évaluer précisément, concerneront l'intérieur de l'église. En particulier, les plafonds à cause d'une couverture à présent étanche, ont séché, se craquèlent et se fissurent devenant très dangereux par la chute de morceaux de plâtre. Notre église doit rester fermée même si les travaux de couverture, charpente sont terminés.

Nous sommes très satisfaits globalement des travaux qui lancés sous le dernier mandat par Mme Michèle Delbarre-Champeau qui ont redonné à cet édifice ces lettres de noblesse et nous ne pouvons que nous satisfaire d'avoir assuré la conservation de notre patrimoine bâti communal que nous transmettrons dans un état de restauration avancé aux générations suivantes.

Nos remerciements à M. Florent Chamault qui nous autorise à utiliser sa superbe photo ci-après.

Christian Peutot

Église Saint Sulpice de Faÿ-lès-Nemours, faites un don !

Nous continuons à solliciter votre générosité et adressons nos vifs remerciements à tous les donateurs ! Téléchargez le bulletin de souscription sur **www.fondation-patrimoine.org/15753** *(flasher le QrCode ci-dessus pour obtenir le lien direct)* **Don en ligne** sur le site sécurisé de la Fondation du patrimoine : **www.fondation-patrimoine.org/15743** ou **don par chèque** à l'ordre de « *Fondation du patrimoine - église de Faÿ-Lès-Nemours* », à envoyer à Fondation du patrimoine délégation Île de France - 8, passage du Moulinet - 75013 Paris

CRÉATION DE TROTTOIRS

Comme annoncé dans notre campagne 2020, la Municipalité s'engage à créer ou réaménager les trottoirs entre le 37 bis rue Grande et le carrefour Carrouge.

Le financement sera réparti sur deux exercices budgétaires afin de maintenir la trésorerie.

Le changement de certains branchements au plomb pour le raccordement à l'eau potable de certaines habitations sera nécessaire ainsi que la vérification de l'état des canalisations.

L'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse et améliorer les déplacements des piétons. L'accès à l'aire de jeux pour enfants à Carrouge sera donc facilité.

La sécurité des habitants étant une priorité, l'enfouissement des réseaux évitera de connaître de nouvelles chutes de poteaux comme cela avait été le cas en janvier 2019.

Suite de l'appel d'offre lancé par M. Claude Michault, un cabinet d'études procèdera à la programmation des travaux. Les élus travailleront avec le SDESM pour l'enfouissement des réseaux.

Le Département de Seine-et-Marne sera sollicité pour renouveler la voirie largement détériorée par le trafic camions important et par les tranchées successives de raccordement liées aux projets éoliens de Mondreville, d'Arville et de Beaumont du Gâtinais.

Le temps de monter les dossiers de subventions, les travaux sont projetés sur 2023-2024. Merci pour votre patience.

Christian Peutot

FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE VILLAGE

La fibre chez vous au printemps 2022

L'arrivée de la fibre chez l'habitant fait suite à des activités d'ordre technique et administratif.
La Municipalité a pour mission de tenir un fichier de référencement d'adresses postales à jour afin de fournir aux habitants un droit d'accès à la connexion Internet par un fournisseur de leur choix. À Faÿ-lès-Nemours, c'est plus de 80 adresses supplémentaires qui ont été créées.
Le travail d'implantation de nouveaux poteaux et le remplacement de certains, a été effectué par les élus en étroite collaboration avec le prestataire. La mobilisation des riverains a permis de travailler dans de bonnes conditions.
Depuis octobre dernier, le déploiement est initié. Un prestataire de la société ENGIE a déployé les câbles en souterrain, puis en aérien. La pose des boîtiers de point de branchement optique, sur les poteaux ou façades, a ensuite été réalisée afin d'offrir aux habitants la possibilité de se raccorder à leur charge avec le fournisseur Internet de leur choix.

Toutefois, il est nécessaire d'attendre la réception de la fin des travaux et de respecter une période de 3 mois de gel imposés par l'Autorité de Régulation des Communications (ARCEP) afin d'obtenir Internet via la fibre.

Depuis 2015, mon engagement auprès du Syndicat Départemental de Seine-et-Marne Numérique, vous a permis de patienter avec une montée en débit avant l'arrivée de la fibre, qui avec encore un peu de patience, sera opérationnelle entre mars et avril 2022.

Rappelons que la commune n'a rien déboursé depuis le début du projet. La Communauté de Communes du Pays de Nemours a investi 3 000 000 € pour 21 communes dont six autres millions d'euros payés par l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne.
Le raccordement de la CCPN aura coûté 9 millions d'euros et 400 millions d'euros pour l'ensemble du département.

Christian Peutot

TÉLÉPHONIE MOBILE

La rencontre avec le prestataire Orange

Suite aux difficultés rencontrées par de nombreux Fayssiens, le 21 octobre, la Municipalité a rencontré M. Marc Ribes, chargé des collectivités territoriales chez Orange, accompagné de son collègue en charge de la téléphonie mobile en Seine et-Marne.

Avec un retour favorable, il leur a été demandé de s'installer sur le mât en cours de construction livré avant fin 2021 par SFR. L'entreprise CIRCET a été missionnée par SFR pour la pose d'un mât de 30 mètres accueillant l'ensemble des opérateurs afin d'améliorer le réseau mobile.

Ce dispositif, financé par l'Etat, permet d'éliminer les zones blanches. Les travaux réalisés en octobre permettront d'accueillir le mât en décembre.

Les délais d'approvisionnement étant actuellement complexes, les travaux de raccordement au réseau Enedis se feront début d'année 2022 suivi de la mise en service.

À noter qu'un intervenant d'Orange nous avait alertés sur la nature d'un problème de brouillage par utilisation de la même fréquence, dans une commune voisine. Orange a donc été saisi pour une intervention auprès de l'Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques afin de remédier au problème.

Christian Peutot

MAIRIE ET ANNEXES

Après le lancement d'un appel d'offres et suite à diverses réunions regroupant tous les acteurs concernés, une première étude a été présentée lors de la réunion publique du 13 octobre.

Voici les axes qui étaient envisagés dans le projet n°1 :
> Réagencement de la mairie y compris le 1er étage *(coût estimé : 400 000 €)*
> Extension de 200 m² après démolition de l'atelier et du cabinet infirmier, et déplacement de l'assainissement *(coût estimé : 400 000 €)*
> Installation du cabinet infirmier sous le préau *(coût estimé : 120 000 €)*
> Création d'ateliers techniques derrières les garages existants *(coût estimé : 120 000 €)*
> Réaménagement extérieur de la mairie et des annexes *(coût estimé : 100 000 €)*

Le coût total de ce projet avoisinerait 1 350 000 €HT. Il inclut les frais d'architecte, de sécurité et de la protection de la santé. Trop coûteux, la Municipalité envisage un second projet (ci-dessous). Cela impliquerait l'annulation de l'extension du bâtiment favorisant l'acquisition de l'ancienne imprimerie des Roches d'une surface de 160 m² mise en vente par M. et Mme Lamouline suite à leur départ en retraite.

Ce bâtiment nécessite quelques travaux de réfection. Il serait donc évité tous les frais énumérés ci-dessus. Plus économique, ce projet permettrait d'associer la médiathèque à la salle polyvalente et la cuisine. Il sera donc possible d'envisager de nouvelles animations et activités de groupe. Suite au vote, ce projet sera présenté en début d'année 2022. Le dossier de subventions de l'État de janvier 2021 a été retenu. Une demande d'aides auprès de la Région et du Département est prévue.

Une réunion publique sera organisée dans les mois à venir pour présenter ce nouveau projet aux habitants.

Christian Peutot

ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le 26 juin 2021 malgré les conditions compliquées liées à la crise sanitaire :
> Les bilans d'activité et financier de l'année 2020 ont été approuvés à l'unanimité.
> Le montant de la cotisation 2022 reste à 13€ pour toute nouvelle adhésion.
> Élections : Présidente : Reine Duval, Vice-présidente : Josette Boer, Trésorière : Nicole Binas, Trésorier adjoint : Gérard Brun, Secrétaire : Francine Joanny, Secrétaire adjointe : Françoise Denis. Les membres du bureau : Sophie Borrega, Manu Borrega, Corinne Jenar, Carole Deroubaix, Claudie Brun, Céline Miranda, Carole Deroubaix, Michel Duval, Batiste Brun, Maxime Brun.

Marche contre la mucoviscidose : 15 personnes ont participé le 26 septembre à cet évènement annuel contre la maladie au départ de Faÿ-lès-Nemours à destination de Souppes-sur-Loing.

Les activités hebdomadaires ont repris. Rejoignez l'association et participez à des jeux de loisirs créatifs le jeudi après-midi dans la salle de l'allée du parc, ou accompagner les marcheurs les lundis et vendredis matin pour découvrir la jolie campagne avoisinante.

Reine Duval

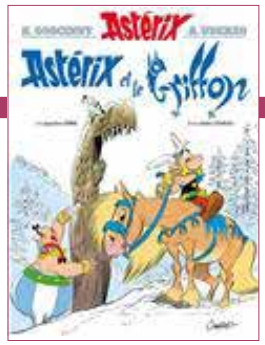

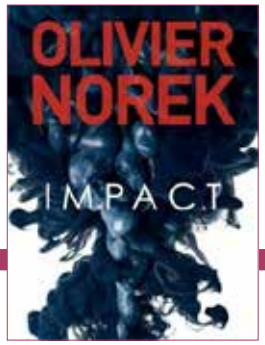

COIN LECTURE

En prévision d'un bel hiver, confortablement installés au chaud, de nouveaux livres vous attendent au Point lecture.

Pour les plus jeunes :
• *Le Sapin de Monsieur* Jacobi de Robert Barry
• *Comptines et chansons de Noël* de Cécile Hudrisier
• *Astérix et le griffon* de Jean-Yves Ferri

Pour les adultes :
• *La plus secrète mémoire des hommes* (Prix Goncourt 2021) de Mohammed Mbougar Sarr
• *Premier sang* (Prix Renaudot 2021) d'Amélie Nothomb
• *S'adapter* (Prix Fémina 2021) de Clara Dupont-Monod
• *Vivre avec nos morts : petit traité de consolation* de Delphine Horvilleur
• *Impact* d'Olivier Norek

... et une belle liste de nouveautés variées, pour tous les âges, trop longue à détailler ici.

Cette année, la **Nuit de la lecture** se transforme en **Nuits de la lecture**, du **20 au 23 janvier 2022**. Le thème sera: « *Aimons toujours ! Aimons encore !* ». Surveillez les animations proposées dans les différentes bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.
Ne manquez pas le **Salon du livre de Nemours** « *Autour du polar* » les **29 et 30 janvier 2022** avec, comme invité d'honneur, Michel Bussi !

Christine Martin-Migliorelli

Horaires du Point lecture.
• Lundi : 10h - 12h (accueil des tout-petits notamment)
• Mercredi : 15h - 18h
• Vendredi 16h - 20h (17h - 20h à partir de janvier 2022)
• 1er Dimanche du mois : 15h - 18h
À signaler : le Point lecture sera fermé
du lundi 20 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus.

CLUB PHOTO UN-CLIC

Le club photo a repris son activité depuis le 1er septembre après de longs mois d'arrêt en raison de la crise sanitaire : exercices photo en salle, shooting en salle ou en extérieur, séances de critique et de retouche photos... Les séances se déroulent le jeudi soir et dimanche matin.
Si vous êtes passionné de photo ou simplement curieux, n'hésitez pas à rejoindre le club.

Carinne Redon

EXPOSITION VOITURES ANGLAISES

Par une somptueuse journée de fin d'été, plus de **70 voitures anglaises anciennes** rassemblées sur le stade à l'initiative de l'association English Rentcar ont fait à l'admiration de tous. Un café accompagné d'un petit gâteau était offert aux « rallye men », qui ont pris le temps de visiter la **belle expo photo de l'association Un-Clic** installée pour quelques jours dans la salle polyvalente.

Marie-Hélène Héliot-Guindre

HALLOWEEN

Enfants déguisés et poneys fantaisistes du centre équestre La Coulée aux Chevaux ont traversé Faÿ pour Halloween. Le temps qui n'était pas au beau fixe, ne nous a pas permis de lire d'histoires de sorcières... Heureusement, chocolat chaud (et vin chaud) attendait petits (et grands) au stade accompagné de délicieuses crêpes (merci Josyane !) pour la plus grande joie de tous.

Marie-Hélène Héliot-Guindre

LES FANTÔMES DE FAŸ

Dans l'après-midi du dimanche 31 octobre 2021, des sorcières envahirent les rues du village. Certaines marchaient calmement, d'autres chevauchaient de fiers destriers adaptés à leur taille. En voyant cette intrusion du paranormal dans notre commune, je me suis souvenu d'un fait-divers qui s'y était produit il y a quelques dizaines d'années.

Parmi les oiseaux vivant dans notre région, les rapaces nocturnes sont peu visibles puisqu'ils ne sortent que la nuit. Nous retiendrons deux chouettes d'envergure semblables mais de mœurs différentes. La chouette hulotte crèche dans les arbres le jour et y établit aussi son nid. La chouette effraie préfère les vieux bâtiments et plus particulièrement les clochers des communes rurales

Cette année-là, un couple des chouettes effraies avait construit son nid dans le clocher de Faÿ. Les conversations entre les chouettes adultes et les oisillons peuvent faire penser à des gémissements humains.

Chouette effraie

Chouette hulotte

Ayant remarqué cela, quelqu'un lança cette rumeur : « II y a des fantômes dans l'église de Faÿ. » l'idée était séduisante et pendant plusieurs semaines, chaque soir rue de l'église et rue du château, c'était l'embouteillage pour approcher les fantômes.
L'envol des oisillons mit fin à ces rassemblements.
Pour élever sa famille, un oiseau a besoin de tranquillité.
Avec l'automatisation de la cloche, il n'y a plus eu aucun risque que les fantômes reviennent.

Bernard Brun

BALADE BOTANIQUE

Dimanche 3 octobre, une quinzaine de personnes du village et de ses environs ont participé à une instructive et amusante balade poético-botanique menée par François Thévenon, botaniste culinaire, et Guillaume Chapet, comédien.
Ils ont permis à tous, non seulement de déguster des textes poétiques mais aussi de découvrir les plantes sauvages, comestibles ou non, à proximité du village. Tout cela s'est déroulé dans une excellente ambiance !
Cette balade originale, organisée par le service Lecture publique de la Communauté de communes du Pays de Nemours et le Point lecture de Faÿ-lès-Nemours, s'est terminée par une dégustation d'eau aromatisée au fenouil et à la verveine citronnelle.
Merci aux intervenants et aux participants !

Christine Martin-Migliorelli

FÊTE DU VOISINAGE
LA SOUPE AUX FRAMBOISES

Plusieurs d'entre vous nous avaient demandé la préparation de la soupe aux framboises, ce délicieux apéritif que nous avions partagé lors de la fête du voisinage agrémenté de tarte andouillette moutarde confectionné par Marie et de gougères comté.

C'est tout simple et la voilà :

- 1 bouteille de crémant
  ou mousseux type «*Café de Paris*»
- 250g de framboises congelées
- 15 cl de Triple sec ou Cointreau
- 15 cl de sirop de sucre de canne

La veille, dans un saladier, placez les framboises, le sirop de sucre de canne et le triple sec. Mélangez bien et laissez macérer la nuit au réfrigérateur afin que l'arôme des framboises se diffuse. Placez la bouteille de crémant ou de mousseux au réfrigérateur la nuit également. Juste au moment de servir, ajoutez-la délicatement.

Corinne Rousteau

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE, BACHELIERS ET MEDAILLES 2020 & 2021

Une trentaine de Faÿssiens se sont retrouvés devant notre Monument aux Morts à 11h, à l'heure précise où les combats de la 1ère Guerre mondiale cessèrent enfin, pour rendre hommage à nos morts Faÿssiens mais aussi plus largement sur le plan national, aux morts dans des conflits récents comme au Mali.

À la suite de cette cérémonie, nous avons remis les diplômes des médailles du travail à M. Stéphane Lo Porto pour ses 35 ans chez Corning (médaille d'or) et à M. Frédéric Fernades pour ses 20 ans à l'hôtel Ritz (médaille d'argent).

Les bacheliers et bachelières 2020 et 2021, Enola Akiam, Noa Luppo, Mickael Bruant, Timothée Larieux, Baptiste Lanier, Alexis Nadreau, Elias Peutot ont été récompensés et félicités avec retard pour cause de la covid par un bon d'achat de 50€.

Marie-Hélène Héliot-Guindre

THÉÂTRE À FAŸ

Une fois par mois, notre belle salle polyvalente accueille du théâtre de boulevard le **dimanche à 15h30**.

De quoi à nouveau, rire de nous et des autres !

Marie-Hélène Héliot-Guindre

Vacances de merde
de et avec Philippe Urbain et Emmanuel Carlier

Mon colocataire est une garce
de Fabrice Blind et Michel Delgado avec Fabrice Blind et Tania Assi

Le dindon, d'après G. Feydeau par le Théâtre des Champs

PROGRAMME 2022

16 janvier
Le casting de ma vie

6 février
Une envie folle

13 mars
Mon colocataire est ENCORE une garce

10 avril
Mon père cet escroc

8 mai
Fan club

CAMPUS CONNECTÉ OUVERT !

Le campus connecté du Pays de Nemours a ouvert ses portes à la rentrée. Il accueille 15 étudiants qui suivent des études à distance. Ils ont pu s'inscrire en BTS, en Licence, dans des formations professionnelles, sans subir les coûts d'un déménagement vers le site d'une université. Le campus leur offre un lieu de travail adapté mais aussi un tutorat personnalisé, des cours en plus pour mieux réussir, du matériel et le plaisir de se retrouver en promo et de pouvoir s'entraider. L'accès au campus est soumis à une inscription et l'ensemble des activités proposées est gratuit. Le campus peut également accueillir des personnes en formation continue ou en reprise d'études. L'admission au campus se fait sur dossier et entretien. Venez parler de votre projet !

Information : Hélène Suarez, coordinatrice du campus
Mail : helene.suarez@paysdenemours.fr
Tél : 07 88 49 89 65 / Adresse : 18 avenue Kennedy - 77140 Nemours.

la parole à nos entrepreneurs

CABINET INFIRMIER

Cela fait maintenant quelques années que le cabinet infirmier s'est installé au cœur de Faÿ-Lès-Nemours et il n'a cessé d'évoluer, preuve de votre confiance.
Nous sommes à présent cinq personnes, plus une remplaçante, formant ainsi une équipe dynamique et investie.
Nous effectuons 2 tournées quotidiennes : une sur Faÿ et les villages environnants, l'autre sur l'agglomération de Nemours. Nous nous retrouvons au cabinet en début d'après-midi, où nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous (merci de vous garer sur le parking face à la mairie). Nous prodiguons des soins variés tels que perfusions, prélèvements pour bilan sanguin, pansements ou encore surveillances de chimiothérapie à domicile nécessitant techniques et connaissances. Nous assurons aussi des soins de confort comme la mise en place de pilulier, de soins d'hygiène afin de permettre à nos ainés de rester à domicile en toute quiétude.
Si besoin, notre équipe met son savoir-faire et sa bienveillance à votre service.

L'équipe infirmière

ÉTAT CIVIL

> Se sont unis
Pierre Georges SCHLUMBERGER & Tanna Paige FIORENTINO le 02/10/2021

> Nous ont rejoints
Charlie MARANTE BARBOSA RIBEIRO né le 29/06/2021
Ange RISTORI né le 22/09/2021
Giulia TEIXEIRA PINTO née le 20/09/2021
Ana DUPLESSIS née le 25/10/2021

> Nous ont quittés
Hervé KOCZWARA le 15/07/2021
Thérèse POIROT veuve VOYEZ le 13/09/2021
Daniel CRESPIN le 02/10/2021
Claudine ARZUR épouse FRIQUET le 27/10/2021

TRIBUNE LIBRE À GILBERT PAVIE

Quelques maximes connues ou méconnues que je partage, car j'ai eu le plaisir de les rencontrer au gré de mes lectures « pandémiques ».

- « Les grands rêves poussent les hommes aux grandes actions. », écrivait André Malraux,
- « Vivre ce n'est pas attendre que l'orage passe, c'est apprendre à danser sous la pluie. » disaient les Anciens,
- « Non les gens n'aiment pas... que l'on suive une autre route qu'eux. » chantait Brassens, il y a 40 ans,
- « Je m'efforce d'être heureux, parce qu'il paraît que c'est bon pour la santé. », déclarait Voltaire avec humour,
- « Cueille le jour, sans te fier à demain. », c'est le fameux *Carpe diem* du poète Horace.

besoin d'aide ?

Contacter la brigade de gendarmerie de Château-Landon pour vos démarches et questions dans le domaine Sécurité et défense, en particulier en cas de plainte afin de son traitement immédiat. 5 Rue André Gauquelin - 77570 Château-Landon
Tél. : 01 64 29 30 09 - Mail : https://www.contacterlagendarmerie.fr - Site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Certificats d'urbanisme (a) d'information :

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participation d'urbanisme applicables au terrain (demandé par exemple en cas de vente de l'immeuble).

Certificats d'urbanisme (b) opérationnel :

Indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison individuelle, division de terrains, …)

CUa 077.178.21.00014 : Sise 14 rue des Prés.
CUa 077.178.21.00015 : Sise 7 allée des Gâtines.
CUa 077.178.21.00016 : Sise 8 allée Suzanne de Bruc.
CUa 077.178.21.00017 : Sise 26 rue Grande.
CUa 077.178.21.00018 : Sise 26 rue Grande.
CUa 077.178.21.00019 : Sise 7 rue Grande.
CUa 077.178.21.00020 : Sise 5 allée du Parc.
CUa 077.178.21.00021 : Sise 18 rue des Prés.
CUa 077.178.21.00022 : Sise 5 allée Suzanne de Bruc.
CUa 077.178.20.00023 : Sise 11 allée Suzanne de Bruc.
CUa 077.178.20.00024 : Sise 3 allée Suzanne de Bruc.
CUa 077.178.20.00025 : Sise 22 rue Grande.
CUa 077.178.20.00026 : Sise 7 allée du Parc.
CUa 077.178.21.00027 : Sise 2 allée Suzanne de Bruc.
CUa 077.178.21.00028 : Sise Le Bois Carry - Les Petits Sablons - Les Ouches de Fay - Les Coutières - Les Degombares - Le Boisson - La Vallée des Roches - Les Petits Bois La Vallée Bertonne - La Rente.

Déclarations préalables

077.178.21.00008 :
Création d'un mur de clôture sise 8 ter rue des Roches.
077.178.21.00009 :
Division terrain
Création lotissement d'un lot à bâtir sise 47 rue Grande.
077.178.21.00010 :
Création d'ouvertures sise 1 rue de Chaintreauville.
077.178.21.00011 :
Création d'un abri à vélos + totem d'information sur le parking de la mairie.
077.178.21.00012 :
Aménagement d'une dépendance existante en pièces à vivre + création de 3 châssis de toit sise 11 rue des Roches

Permis de construire

077.178.21.00010 :
Réhabilitation complète d'un bâtiment existant en habitation + création d'une piscine sise 12 allée du Parc par changement de destination + création au sous-sol d'un garage atelier stockage sise 5 allée de Plessis - Bélière.
077.178.21.00011 :
Construction - Maison individuelle sise 2 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00012 :
Construction - Maison individuelle sise 3 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00013 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 6 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00014 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 12 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00015 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 7 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00016 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 5 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00017 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 7 allée du Parc.
077.178.21.00018 :
Dossier en cours d'instruction
Aménagement des combles au dessus du garage
+ création châssis de toit sise 2 rue des Prés.
077.178.21.00019 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 10 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00020 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 15 allée Suzanne de Bruc.
077.178.21.00021 :
Dossier en cours d'instruction
Construction - Maison individuelle sise 13 allée Suzanne de Bruc.

Permis de construire modificatifs

077.178.21.00002-M01 :
Dossier en cours d'instruction
Modification de l'implantation de l'épandage et modification des enduits parties grisées en façades sud/est et nord/ouest sise 32 bis rue des Prés.
077.178.21.00006-M01 :
Dossier en cours d'instruction
Modification de l'emplacement du portail
et des places de stationnement sise 17 bis rue Grande.

Déclaration d'intention d'aliéner

077.178.21.00012 :
Vente de la maison sise 14 rue des Prés.
077.178.21.00013 :
Vente de l'appartement sise 7 allée des Gâtines.
077.178.21.00014 :
Vente de la maison sise 26 rue Grande.
077.178.21.00015 :
Vente de la maison sise 7 rue Grande.
077.178.21.00016 :
Vente de la maison sise 18 rue des Prés.
077.178.21.00017 :
Vente de la maison sise 22 rue Grande.
077.178.21.00018 :
Vente de la maison sise 14 bis rue de Foljuif.
077.178.21.00019 :
Vente du terrain sise 17 bis rue Grande.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DU 23.12.2021 AU 03.01.2022